

COMMUNE DE MUS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 16 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le mardi vingt-quatre mai deux mille vingt-deux, à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Monsieur Stéphane CALANDRAS, 2^{ème} Adjoint et Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 3^{ème} Adjointe.

Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Yaëlle BECHARD, Philippe CABOT, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Ghislain MARCANT, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Magali RABANIT Etienne RAGOT, conseillers municipaux.

Absent excusé : Monsieur Jean-Louis BLANC.

Monsieur Jean-Louis BLANC donne procuration à Monsieur Frédéric AUSSEL.

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes. Madame Solenne BAYLE GOUTORBE est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

026-2022 MODIFICATION DU BP 2022

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, déléguée aux finances qui explique qu'il y a nécessité de modifier le Budget Prévisionnel 2022, sur les recommandations de la trésorerie pour les raisons suivantes :

- La vente des terrains du lotissement le Pascalet doit être inscrite uniquement en prévision, au BP, à l'article 024 recettes d'investissement jusqu'à la vente effective. Ensuite, l'écriture comptable définitive sera faite.
- Les reports de l'année N-1 doivent être reportés dans leur globalité.

Pour mémoire, le BP 2022 voté le 04 avril 2022 se présentait ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montants	Chapitres	Libellés	Montants
011	charges à caractère général	215 152,00	013	atténuations de charges	13 400,00
012	charges de personnel, frais assimilés	357 800,00	70	produits des services, domaine et ventes	10 180,00
014	atténuations de produits	19 000,00	73	impôts et taxes	19 663,00
65	autres charges de gestion courante	151 871,00	731	fiscalité locale	596 980,00
66	charges exceptionnelles	28 200,00	74	dotations et participations	132 900,00
67	charges exceptionnelles	240,00	75	autres produits de gestion courante	23 440,00
023	virement à la section d'investissement	111 869,00	77	produits exceptionnels	278 100,00
042	opération d'ordre de transfert entre sections	286 795,00	042	opérations d'ordre transfert entre sections	10 000,00
		1 170 927,00	002	résultat reporté	86 264,00
					1 170 927,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montants	Chapitres	Libellés	Montants
001	solde d'exécution négatif reporté	84 046,00	13	subventions d'investissement	462 862,00
20	immobilisations incorporelles	73 000,00	16	emprunts et dettes assimilées	73 000,00
21	immobilisations corporelles	1 152 736,00	21	immobilisations corporelles	145 934,00
16	emprunts et dettes assimilées	75 800,00	10	dotations, fonds divers et réserves	127 689,00
040	opération d'ordre transfert entre sections	10 000,00	1068	excédents de fonctionnement capitalisés	187 433,00
			021	opération d'ordre de transfert entre sections	111 869,00
			040		286 795,00
		1 395 582,00			1 395 582,00

BP 2022 après modification :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montants	Chapitres	Libellés	Montants
011	charges à caractère général	215 153,00	013	atténuations de charges	13 400,00
			70	produits des services, domaine et ventes	10 180,00
012	charges de personnel, frais assimilés	357 800,00	73	impôts et taxes	19 663,00
014	atténuations de produits	19 000,00	731	fiscalité locale	596 980,17
65	autres charges de gestion courante	151 871,00	74	dotations et participations	132 900,00
66	charges exceptionnelles	28 200,00	75	autres produits de gestion courante	23 440,00
67	charges exceptionnelles	240,00	77	produits exceptionnels	0,00
023	virement à la section d'investissement	111 869,00	042	opérations d'ordre transfert entre sections	10 000,00
042	opération d'ordre de transfert entre sections	8 695,00	002	résultat reporté	86 264,83
		892 828,00			892 828,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montants	Chapitres	Libellés	Montants
001	solde d'exécution négatif reporté	84 046,00	13	subventions d'investissement	462 862,00
20	immobilisations incorporelles	73 000,00	16	emprunts et dettes assimilées	73 000,00
21	immobilisations corporelles	1 152 736,00	21	immobilisations corporelles	145 934,00
16	emprunts et dettes assimilées	75 800,00	10	dotations, fonds divers et réserves	127 689,00
040	opération d'ordre transfert entre sections	10 000,00	1068	excédents de fonctionnement capitalisés	187 433,00
			021	opération d'ordre de transfert entre sections	111 869,00
			024	Produits des cessions d'immobilisations	278 100,00
			040	Amortissements	8 695,00
		1 395 582,00			1 395 582,00

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 892 828.00 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 1 395 582.00 €

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le BP 2022 modifié, tel que présenté ci-dessus.

Pour copie conforme,
A Mus, le 25 mai 2022,
Le Maire,



Patrick BENEZECH